

INS - NIGER

DIRECTION REGIONALE
DE L'INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
DE TAHOUA

**DANS CE
NUMERO:**

Bulletin trimestriel des prix

Période : Troisième trimestre 2016

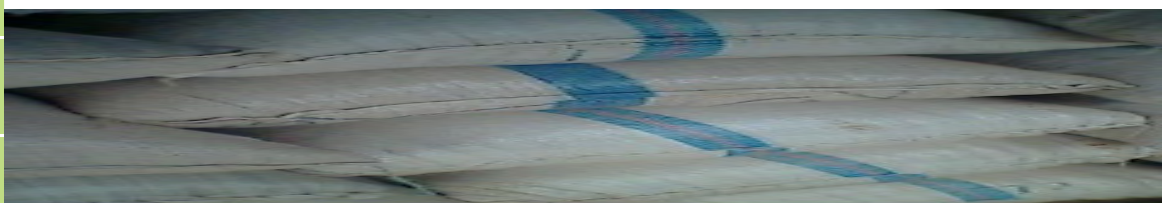
N° 030

OCTOBRE 2016

Ce bulletin met à la disposition des décideurs et utilisateurs des données, l'évolution des prix des principaux produits alimentaires, notamment le mil, le sorgho, le riz, le maïs, le niébé, l'huile de palme, le sucre et la farine de blé. Il a été élaboré à partir des relevés journaliers des prix sur le marché central de la ville de Tahoua. Ces relevés ont été initiés en mars 2008 par l'Institut National de la Statistique (INS), dans le cadre du suivi de la conjoncture, notamment les prix des denrées et produits alimentaires sur les marchés nationaux.

La mesure des poids n'étant pas effectuée, le poids du sac est celui déclaré par les commerçants. Ainsi, le poids réel du sac varie d'une céréale à une autre et d'un produit à un autre.

NOTE	1
Évolution du prix moyen du mil	1
Évolution du prix moyen du sorgho	2
Évolution du prix moyen du maïs	2
Évolution du prix	3
Évolution du prix moyen du niébé	3
Évolution des prix de l'huile de palme, du sucre (en poudre) et de la farine de blé	4
Missions des Directions Régionales de l'INS	4



Sur le marché central de la ville de Tahoua, les prix des céréales et du niébé sont ressortis à la hausse au deuxième trimestre 2016 par rapport au premier trimestre 2016.

Au cours de la même période, les prix de l'huile de palme et du sucre (en poudre) ont enregistré une baisse tandis que celui de la farine de blé est resté stable.

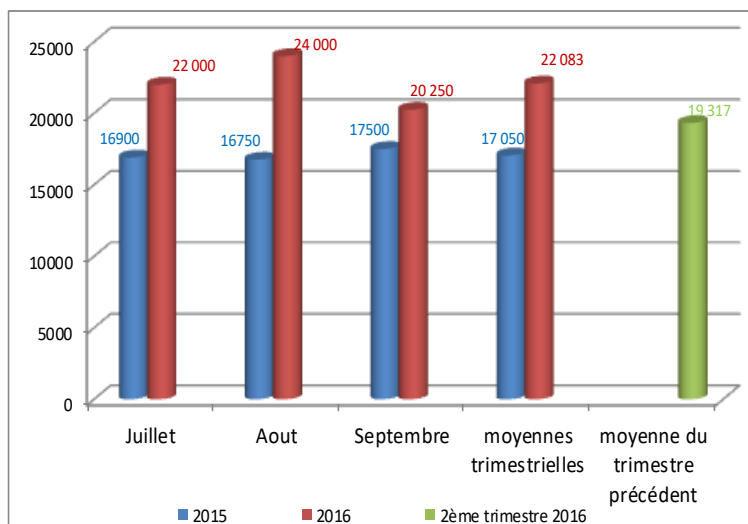
LE MIL

Au troisième trimestre 2016, le prix moyen du sac de 100 kg de mil s'est établi à 22 083 FCFA, contre 19 317 FCFA au deuxième trimestre 2016, soit une hausse de 14,3%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en août (24 000 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en septembre (20 250 FCFA).

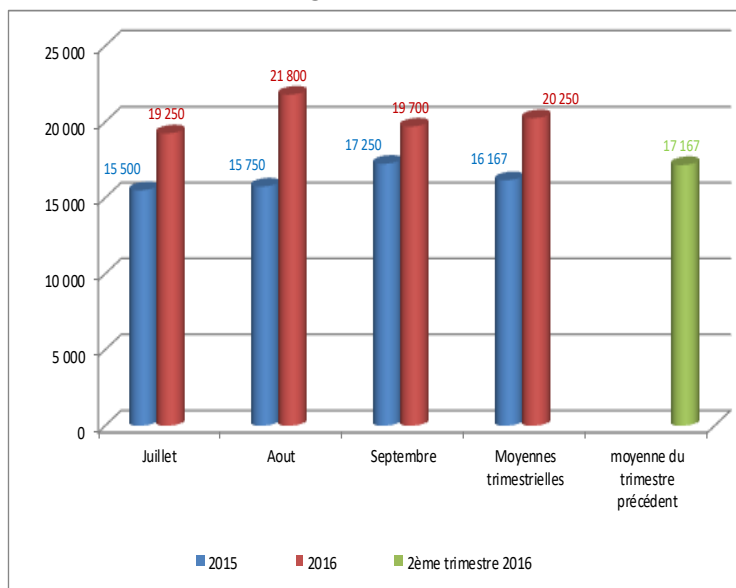
En glissement annuel (troisième trimestre 2016 par rapport au troisième trimestre 2015), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une hausse de 29,5%.

Figure 1: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de mil



LE SORGHO

Figure 2.: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de sorgho (en FCFA)

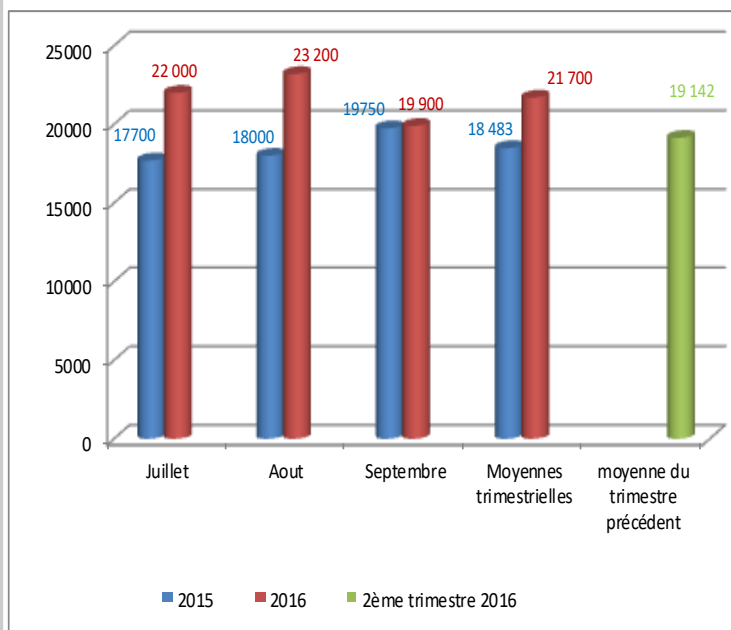


Au troisième trimestre 2016, le prix moyen du sac de 100 kg de sorgho s'est établi à 20 250 FCFA, contre 17 167 FCFA au deuxième trimestre 2016, soit une hausse de 18,0%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en août (21 800 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en juillet (19 250 FCFA).

En glissement annuel (troisième trimestre 2016 par rapport au troisième trimestre 2015), le prix moyen du sac de 100 kg a connu une hausse de 25,3%.

Figure 3.: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de maïs (en FCFA)



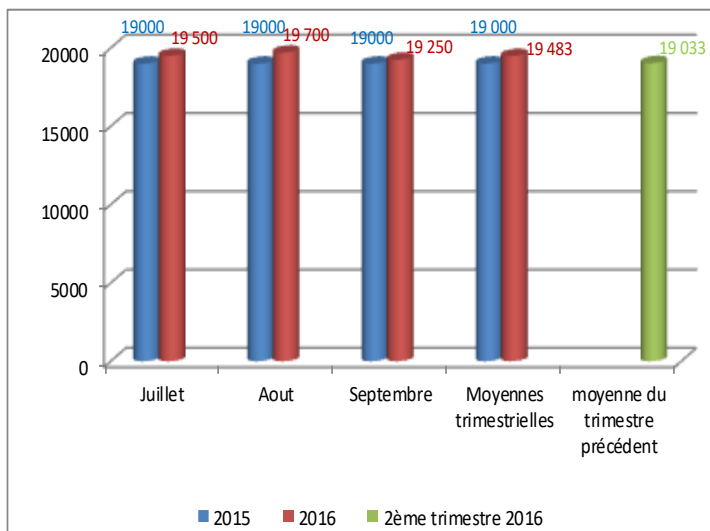
LE MAIS

Au troisième trimestre 2016, le prix moyen du sac de 100 kg de maïs s'est établi à 21 700 FCFA, contre 19 142 FCFA au deuxième trimestre 2016, soit une hausse de 13,4%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en août (23 200 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en septembre (19 900 FCFA).

En glissement annuel (troisième trimestre 2016 par rapport au deuxième trimestre 2015), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une hausse de 12,9%.

Figure 4.: Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de riz brisure 25% (en FCFA)



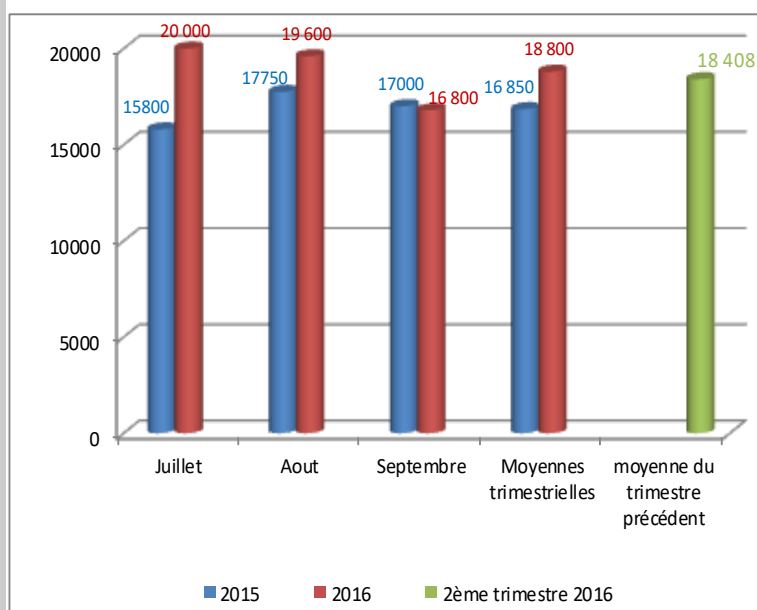
LE RIZ

Au troisième trimestre 2016, le prix moyen du sac de 50 kg de riz s'est établi à 19 483 FCFA, contre 18 033 FCFA au deuxième trimestre 2016, soit une hausse de 2,4%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été observé en août (19 700 FCFA). Par contre, le prix le plus bas est ressorti en septembre et mai (19 250 FCFA).

En glissement annuel (troisième trimestre 2016 par rapport au troisième trimestre 2015), le prix moyen du sac de 50 kg a enregistré une hausse de 2,5%.

Figure 5 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de niébé (en FCFA)



LE NIEBE

Au deuxième trimestre 2016, le prix moyen du sac de 50 kg de niébé s'est établi à 18 800 FCFA, contre 18 408 FCFA au deuxième trimestre 2015, soit une hausse de 2,1%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été observé en juillet (20 000 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en septembre (16 800 FCFA).

En glissement annuel (troisième trimestre 2016 par rapport au troisième trimestre 2015), le prix moyen du sac de 50 kg a enregistré une hausse de 11,6%.

Tableau1: Prix moyens mensuels et trimestriels de l'huile de palme, du sucre en poudre et de la farine de blé

PRODUIT	Unité	Juillet		Août		Septembre		Moyennes trimestrielles			Variation (%)
		2016	2015	2016	2015	2016	2015	3ième Tri-mestre 2015	2ième Tri-mestre 2016	3ième Tri-mestre 2016	3T16/2T16
Huile de palme	litre	738	800	740	800	673	800	800	738	717	-2,8
Sucre en	kg	450	600	500	600	575	600	600	483	508	5,2
Farine de	kg	350	350	350	350	350	350	350	350	350	0

HUILE DE PALME:

Au 3^e trimestre 2016 le prix moyen du litre de l'huile de palme s'est établi à 717 FCFA contre 738 au 2^e trimestre 2016, soit une baisse de 2,8%. En glissement annuel, ce prix a enregistré une baisse de 10,4%.

SUCRE EN POUVRE

Au 3^e trimestre 2016, le prix moyen du kg de sucre en poudre s'est établi à 508 FCFA contre 483 FCFA au 2^e trimestre 2016, soit une hausse de 5,2%. En glissement annuel, ce prix a enregistré une baisse de 15,3%.

FARINE DE BLE

Au 3^e trimestre 2016, le prix moyen du kg de farine de blé (350 FCFA) est resté stable par rapport au 2^e trimestre 2016. En glissement annuel, ce prix demeure stable.

**Missions de la DR/INS**

Les missions sont :

- Production des données au niveau régional ;
- Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

- Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional;
- Exécuter au niveau régional et sous-régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;
- Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;
- Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions
- Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;
- Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;
- Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.